

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2744

12 novembre 2012

### SOMMAIRE

ACAC Lux Re I .....	131693	Fipop S.A. ....	131687
Alpha Debt Investment S.à r.l. ....	131686	First Data International Luxembourg VIII S.à r.l. ....	131707
Alsace-Lux S.à r.l. ....	131688	First Data International Luxembourg VI S.à r.l. ....	131707
BC Luxco 3 .....	131676	Fontralux S.à r.l. ....	131699
Capgemini Reinsurance Company .....	131693	Fu Man Lou Sarl .....	131702
Chemin Stratégique S.A. ....	131696	Gestion en Techniques Spéciales Interna- tional S.A. ....	131709
COTP S.A. ....	131696	G-Finance S.à r.l. ....	131709
DBSAM Funds .....	131697	G&G Associates S.à r.l. ....	131709
DIF Luxembourg S.à r.l. ....	131697	GlobeOp Financial Services S.A. ....	131708
DK Investments S.à r.l. ....	131698	Gogo Holding International S.A. - SPF ..	131711
Douglas & Bix S.A. ....	131700	Gracewell Investment N°3 S.à r.l. ....	131710
DTC Wealth Stream S.A. ....	131689	Gracewell Properties (Fareham) S.à r.l. .....	131710
EK Luxembourg S.A. ....	131700	Gracewell Properties (Frome) S.à r.l. ...	131710
Endurance Real Estate Management Com- pany S.A. ....	131700	Gracewell Properties Holding S.à r.l. ...	131711
Epsilon S.A. ....	131701	Ground Technology and Security for Air- ports S.A. ....	131712
Erste Luxemburger Forderungsankaufge- sellschaft AG .....	131700	Groupe A.O.H. S.A. ....	131712
ESPERIA Luxembourg S.à r.l. ....	131702	GSLP I Offshore A S.à r.l. ....	131711
Eurobank Private Bank Luxembourg S.A. .....	131703	GSLP I Offshore A S.à r.l. ....	131712
Euro Ga.Ma. Sarl .....	131702	GS Quadrat Holding S.à r.l. ....	131711
European Development and Investments Partners .....	131703	GUS US Holdings SE, Luxembourg Branch .....	131710
European Direct Property Fund .....	131703	Havana Club Holding S.A. ....	131707
Exclusive Homes .....	131706	Imventa S.A. ....	131710
Extreme Fitness Holding (Luxembourg) S.à r.l. ....	131685	Mathur .....	131712
Fenjefflux S.à r.l. ....	131708	Watson Pharma International Holding S.à r.l. ....	131666
Fifof 1 S. à r.l. ....	131708		
Fifof 2 S. à r.l. ....	131708		
Finance BR S.à r.l. ....	131709		

**Watson Pharma International Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 172.484.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third day of October.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Watson Pharmaceuticals, Inc., a company incorporated and organized under the laws of the State of Nevada, United States of America, with registered office at Morris Corporate Center III, 400 Interpace Parkway, Parsippany, New Jersey 07054, United States of America, and listed on the New York Stock Exchange under the ticker symbol WPI (the Sole Shareholder),

here represented by Torsten Sauer, attorney-at-law, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1. I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Watson Pharma International Holding S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

**Art. 5. II. Capital - Shares****Art. 6. Capital.**

6.1 The share capital is set at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-), represented by twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, having a par value of four United States Dollars (USD 4.-) each, all subscribed and fully paid-up.

6.2 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 7. Shares.**

7.1 The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

7.2 Shares are freely transferable among shareholders. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.3 A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

7.4 The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

**Art. 8. III. Management - Representation****Art. 9. Appointment and Removal of managers.**

9.1 The Company is managed by a Board composed of at least one (1) class A manager (the Class A Manager) and one (1) class B manager (the Class B Manager), appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

9.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 10. Board of managers.****10.1 Powers of the Board**

10.1.1 All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

10.1.2 Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

**10.2 Procedure**

10.2.1 The Board meets upon the request of at least one (1) manager, at the place indicated in the convening notice.

10.2.2 Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

10.2.3 No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

10.2.4 A manager may grant a power of attorney to another manager of the Company in order to be represented at any meeting of the Board.

10.2.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers and at least one Class A Manager present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

10.2.6 Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

10.2.7 Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

**10.3 Representation**

10.3.1 The Company is bound towards third parties (i) for the day-to-day management up to an amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000) (or its foreign currency equivalent) by the sole signature of one Class B Manager, and (ii) in all other matters by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager.

10.3.2 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## **Art. 12. IV. Shareholder(s)**

### **Art. 13. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

#### 13.1 Powers and voting rights

13.1.1 Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

13.1.2 Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders in writing, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions adopted in accordance with the Articles are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

13.1.3 Each share entitles the holder thereof to one (1) vote.

#### 13.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

13.2.1 The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

13.2.2 Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

13.2.3 General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

13.2.4 If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

13.2.5 A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

13.2.6 Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.2.7 The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

13.2.8 Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### **Art. 14. Sole shareholder.**

14.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

14.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

14.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## **Art. 15. V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

### **Art. 16. Financial year and Approval of annual accounts.**

16.1 The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January and ends on the thirty-first (31<sup>st</sup>) of December of each year.

16.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

16.3 Each shareholder may inspect the most recent annual inventory and balance sheet at the registered office.

16.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

**Art. 17. Réviseurs d'entreprises.**

17.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

17.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

**Art. 18. Allocation of profits.**

18.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

18.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

18.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 19. Dissolution - Liquidation.**

19.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half (1/2) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

19.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**Art. 20. VII. General provisions****Art. 21. General provisions.**

21.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

21.2 Powers of attorney are granted by any of the means described in article 16.1 above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

21.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

21.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31<sup>st</sup>) December 2012.

*Subscription and Payment*

The Sole Shareholder, represented as stated above, subscribes to twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, having a nominal value of four United States Dollars (USD 4.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of all the shares (the Shares) it holds in the share capital of Watson Pharma Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy,

L1855 Luxembourg, having a share capital of one hundred thousand eight United States Dollars (USD 100,008.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149.489 (Watson Holding), having an aggregate fair market value of nine hundred sixty-one million six hundred nineteen thousand three hundred thirty-three United States Dollars (USD 961,619,333), which will be allocated as follows:

- an amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000) will be allocated to the nominal share capital account of the Company; and
- an amount of nine hundred sixty-one million five hundred nineteen thousand three hundred thirty-three United States Dollars (USD 961,519,333) will be allocated to the share premium account of the Company.

The proof of the ownership and the value of the Shares has been produced to the undersigned notary through (i) an interim balance sheet of Watson Holding dated October 22, 2012 (the Balance Sheet) and (ii) a management certificate issued by the Sole Shareholder dated October 22, 2012, stating that:

1. The Sole Shareholder is the sole owner of the Shares;
2. The Shares are fully paid up;
3. The Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
4. None of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct and there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and none of the Shares are subject to any attachment;
5. There exist no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the Shares be transferred to it;
6. The Shares are freely transferable;
7. All formalities required in the relevant jurisdictions in relation to the contribution in kind of the Shares to the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;
8. All corporate, regulatory and other approvals (if any) required in any relevant jurisdictions for or in connection with the contribution in kind of the Shares to the Company, have been obtained; and
9. Based on generally accepted accounting principles, the fair market value of the Shares to be contributed to the Company is nine hundred sixty-one million six hundred nineteen thousand three hundred thirty-three United States Dollars (USD 961,619,333) as per the attached Balance Sheet and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

Such certificate and the Balance Sheet, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately seven thousand Euros (7,000.-EUR).

#### *Resolutions of the shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period of time:
  - Mr Paul M. BISARO, President and Chief Executive Officer, born on February 1, 1961 in Michigan, United States of America, with professional address at Morris Corporate Center III, 400 Interpace Parkway, Parsippany, New Jersey 07054, United States of America; and
  - Mr David A. BUCHEN, Chief Legal Officer -Group, born on June 20, 1964 in New Jersey, United States of America, with professional address at Morris Corporate Center III, 400 Interpace Parkway, Parsippany, New Jersey 07054, United States of America.
2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period of time:
  - Mr Martinus C.J. WEIJERMANS, Deputy managing director of TMF Luxembourg S.A., born on August 26, 1970 in 's-Gravenhage, the Netherlands, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
  - Mr Patrick L.C. VAN DENZEN, Director Client Services at TMF Luxembourg S.A., born on February 28, 1971 in Geleen, the Netherlands, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
3. The registered office of the Company is located at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.



After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-troisième jour du mois d'octobre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Watson Pharmaceuticals, Inc., une société constituée et régie par les lois de l'Etat du Nevada, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe à Morris Corporate Center III, 400 Interpace Parkway, Parsippany, New Jersey 07054, Etats-Unis d'Amérique et cotée au New York Stock Exchange sous le symbole boursier WPPI (l'Associé Unique),

Ici représentée par Torsten Sauer, attorney-at-law, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

**I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Watson Pharma International Holding S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

**Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à cent mille dollars américains (USD 100.000), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre dollars américains (USD 4) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un Conseil composé d'au moins un (1) gérant de classe A (le Gérant de Classe A) et un (1) gérant de classe B (le Gérant de Classe B), nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

### Art. 8. Conseil de gérance.

#### 8.1 Pouvoirs du Conseil

8.1.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.1.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2 Procédure

8.2.1 Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un (1) gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

8.2.2 Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à la réunion.

8.2.3 Aucune convocation n'est exigée si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des lieux et à des heures indiqués dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

8.2.4 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant de la Société afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

8.2.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants et au moins un Gérant de Classe A présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

8.2.6 Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler, sous condition que la majorité des gérants soit présente en personne au Luxembourg. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.



8.2.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3 Représentation

8.3.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers, (i) pour la gestion journalière n'excédant pas un montant de dix mille dollars américains (USD 10.000) (ou son équivalent en devise étrangère) par la signature individuelle du Gérant de Classe B, et (ii) pour toutes autres matières, par la signature conjointe d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

8.3.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 9. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 10. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 10.1 Pouvoirs et droits de vote

10.1.1 Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

10.1.2 Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué par écrit à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés adoptées conformément aux Statuts sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

10.1.3 Chaque part sociale donne droit à son détenteur à un (1) vote.

#### 10.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

10.2.1 Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

10.2.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

10.2.3 Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

10.2.4 Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

10.2.5 Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

10.2.6 Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

10.2.7 Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

10.2.8 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

### Art. 11. Associé unique.

11.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

11.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

12.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

12.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

12.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 13. Réviseurs d'entreprises.**

13.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

13.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

14.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 15. Dissolution - Liquidation.**

15.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

#### **Art. 16. Dispositions générales.**

16.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné à l'article

16.1 ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

#### *Souscription et Libération*

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre dollars américains (USD 4.-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature se composant de toutes les parts sociales (les Parts) qu'il détient dans

Watson Pharma Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, disposant d'un capital social de cent mille huit dollars américains (USD 100.008) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.489 (Watson Holding), ayant une juste valeur de marché totale de neuf cent soixante-et-un millions six cent dix-neuf mille trois cent trente-trois dollars américains (USD 961.619.333) qui sera affectée de la manière suivante:

- un montant de cent mille dollars américains (USD 100.000) sera affecté au compte de capital social de la Société; et
- un montant de neuf cent soixante-et-un millions cinq cent dix-neuf mille trois cent trente-trois dollars américains (USD 961.519.333) sera affecté au compte de prime d'émission de la Société.

La preuve de la propriété et de la valeur des Parts a été fournie au notaire instrumentant par (i) un bilan intérimaire de l'Associé Unique daté du 22 octobre 2012 (le Bilan) et (ii) un certificat émis par la gérance de l'Associé Unique daté du 22 octobre 2012 et dont le contenu est le suivant:

1. «L'Associé Unique est le seul propriétaire des Parts;
2. Les Parts sont entièrement libérées;
3. L'Associé Unique est le seul ayant-droit aux Parts et possède le droit d'en disposer;
4. Aucune des Parts n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts et aucune des Parts n'est soumise à une privilège;
5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni d'autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts lui soient cédées;
6. Les Parts sont librement cessibles;
7. Toutes les formalités requises dans les juridictions concernées, consécutives à l'apport en nature des Parts à la Société ont été ou seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant ledit apport en nature;
8. Toutes les approbations sociales, réglementaires ou autres (le cas échéant) requises dans les juridictions concernées dans le cadre de l'apport en nature des Parts à la Société, ont été obtenues; et
9. Sur base des principes comptables généralement acceptés, la juste valeur de marché des Parts apportées à la Société est de neuf cent soixante-et-un millions six cent dix-neuf mille trois cent trente-trois dollars américains (USD 961.619.333) comme démontré sur le Bilan annexé et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié l'apport fait à la Société.»

Ledit certificat et le Bilan, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à sept mille Euros (7.000.-EUR).

#### *Résolutions de l'associé*

Immédiatement après la constitution de la Société, son associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. Paul M. BISARO, President and Chief Executive Officer, né le 1<sup>er</sup> février 1961 dans le Michigan, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au Morris Corporate Center III, 400 Interpace Parkway, Parsippany, New Jersey 07054, Etats-Unis d'Amérique; and
  - M. David A. BUCHEN, Chief Legal Officer -Group, né le 20 juin 1964 dans le New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au Morris Corporate Center III, 400 Interpace Parkway, Parsippany, New Jersey 07054, Etats-Unis d'Amérique.
2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. Martinus C.J. WEIJERMANS, Deputy managing director chez TMF Luxembourg S.A., né le 26 août 1970 à La Haye, les Pays-Bas, résidant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; and
  - M. Patrick L.C. VAN DENZEN, Director Client Services chez TMF Luxembourg S.A., né le 28 février 1971 à Geleen, les Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: T. SAUER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 octobre 2012. Relation: LAC/2012/51012. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 novembre 2012.

Référence de publication: 2012144784/556.

(120190324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2012.

### **BC Luxco 3, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 172.498.

### — STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth day of October.

Before us Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

#### THERE APPEARED:

BC Luxco 1,a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9a, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 170 329,

here represented by Ms Johanna Wittek, Rechtsanwältin professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 26 October 2012,

Said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

#### **A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name "BC Luxco 3" (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

#### **Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

#### **Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

**Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in Munsbach, urban district of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

**B. Share capital - Shares****Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

**Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**C. Decisions of the shareholders****Art. 8. Collective decisions of the shareholders.**

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending

on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 9. General meetings of shareholders.** Meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 10. Quorum and Vote.**

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

**Art. 11. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 12. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

## D. Management

**Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and Powers of the board of managers.**

13.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers.

13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole manager".

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

**Art. 14. Election, Removal and Term of office of managers.**

14.1 The manager(s) shall be elected by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

14.2 The managers shall be elected and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

**Art. 15. Convening meetings of the board of managers.**

15.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

15.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers at least twenty-four (24) hours in advance of the time scheduled for the meeting by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

15.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

**Art. 16. Conduct of meetings of the board of managers.**

16.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

16.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

16.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

16.4 Meetings of the board of managers may also be held by conferencecall or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.



16.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers.

16.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

16.7. The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

**Art. 17. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.**

17.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers present. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

17.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

**Art. 18. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or, if the Company has several managers, by the joint signature of any two (2) managers, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

## E. Audit and Supervision

**Art. 19. Auditor(s).**

19.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

19.2 A internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

19.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

19.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

19.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

## F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

**Art. 20. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 21. Annual accounts and Allocation of profits.**

21.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

21.2. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

21.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

21.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

21.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

21.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

**Art. 22. Interim dividends - Share premium and Assimilated premiums.**

22.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

22.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

## G. Liquidation

### Art. 23. Liquidation.

23.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

23.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

## H. Final clause - Governing law

**Art. 24. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2012.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

### *Subscription and Payment*

The sole subscriber has subscribed the shares as follows:

BC Luxco 1, aforementioned, paid twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) in subscription for twelve thousand five hundred (12,500) shares.

All the shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

### *Shareholders resolutions*

The aforementioned person, representing the entire share capital of the Company and acting in place of the general meeting of shareholders has immediately passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 9a, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The number of members of the board of managers is fixed at four (4).

3. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:

- Melissa Bethell, Managing Director, born in Taipei, Taiwan on 15 September 1974, professionally residing at Devonshire House, Mayfair Place, London W1J 8AJ,

- Devin O'Reilly, Principal, born in Massachusetts, United States of America on 5 May 1974, professionally residing at Devonshire House, Mayfair Place, London W1J 8AJ,

- Jay Corrigan, Chief Financial Officer, born in Rhode Island, United States of America on 15 December 1971, professionally residing at John Hancock Tower, 200 Clarendon Street, Boston, MA 02116 (USA), and

- Ailbhe Jennings, Chartered Accountant, born in Dublin, Ireland on 27 March 1963, professionally residing at 9a, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française de ce qui précède.**

L'an deux mille douze, le trente octobre.

Par-devant nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

#### A COMPARU:

BC Luxco 1, une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social à 9a rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro d'enregistrement B 170 329,

dûment représentée par Johanna Wittek, Rechtsanwältin, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 octobre 2012.

Ladite procuration, signées ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'ils souhaitent constituer avec les statuts suivants:

### A. Nom - Objet - Durée - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «BC Luxco 3» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Sauf par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

#### Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi à Munsbach, commune de Schuttrange, Grand-duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### B. Capital social - Parts sociales

#### Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

#### Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un maximum de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la Société.

#### **Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.**

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour vérification. Ce registre contient toute l'information requise par la Loi. Des certificats d'enregistrement peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un détenteur par part sociale. Des copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront seulement transférables à de nouveaux associés à condition qu'une telle cession ait été approuvée par des associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à l'égard de la Société et des tiers après la notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 Dans l'hypothèse d'un décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être transférées au nouvel associé uniquement à condition d'agrément d'un tel transfert par les associés à une majorité des trois quarts du capital social des survivants. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux parents, descendants ou à l'épouse survivante.

### **C. Décisions des associés**

#### **Art. 8. Décisions collectives des associés.**

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives autrement prises en assemblée générale peuvent être valablement adoptées par résolutions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte des résolutions écrites ou des décisions à prendre expressément formulés et donnera son vote par écrit.

8.4 S'il y a associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés selon les dispositions de la section XIII de la Loi et les présentes statuts. Dans ce cas, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» doit être lue comme une référence à l'associé unique, selon le contexte et si applicable, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés sont exercés par l'associé unique.

**Art. 9. Assemblées générales des associés.** Des assemblées générales d'associés peuvent être tenues aux lieux et heures précisés dans les convocations aux assemblées. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

#### **Art. 10. Quorum et Vote.**

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'une majorité plus importante prévue par ces statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

**Art. 11. Changement de nationalité.** Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement avec le consentement unanime des associés.

**Art. 12. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité d'associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

### **D. Gérance**

#### **Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et Pouvoirs du conseil de gérance.**

13.1 La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance.

13.2 Si la Société est gérée par un gérant unique, selon le contexte et si applicable et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément utilisé dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» utilisée dans ces statuts doit être lue comme une référence au «gérant unique».

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

**Art. 14. Election, Révocation des administrateurs et Durée du mandat des gérants.**

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) élu(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat.

14.2 Le(s) gérant(s) est (sont) élu(s) et peut(vent) être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

**Art. 15. Convocation aux réunions du conseil de gérance.**

15.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf si un autre lieu est spécifié dans la convocation à la réunion.

15.2 Avis écrite de toute réunion du conseil de gérance est donnée aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures au préalable par rapport à l'heure fixée dans la convocation par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, sauf en cas d'urgence. Le cas échéant, la nature et les raisons d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord de chaque gérant par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document en sera suffisamment preuve. Aucune convocation préalable n'est nécessaire pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été décidés par une résolution d'un précédent conseil de gérance communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

15.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renoncent aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les gérants du conseil de gérance.

**Art. 16. Conduite des réunions du conseil de gérance.**

16.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également choisir un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui aura la charge de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

16.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut provisoirement nommer un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

16.3 Tout gérant peut se faire représenter à toutes réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant comme son mandataire, une copie du mandat en étant suffisamment preuve. Un gérant peut représenter un ou plusieurs membres du conseil de gérance, mais non pas tous les membres du conseil de gérance.

16.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective aux réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

16.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.

16.6 Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, n'a pas une voix prépondérante.

16.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements faisant preuve de l'adoption des résolutions. La date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

**Art. 17. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; Procès-verbaux des décisions du gérant unique.**

17.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, s'il y en a ou en son absence par le président temporaire s'il y en a, et le secrétaire ou par deux (2) gérants présents. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, le cas échéant, ou par deux (2) gérants.

17.2 Les décisions du gérant unique sont enregistrées dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le gérant unique.

**Art. 18. Rapports avec les tiers.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants, ou (ii) par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

## E. Audit et Surveillance

### Art. 19. Commissaire - Réviseur d'entreprises agréé.

19.1 Dans l'hypothèse et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires aux comptes et détermine la durée de leurs fonctions.

19.2 Tout commissaire peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

19.3 Le commissaires a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

19.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire est supprimée.

19.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des associés uniquement pour juste motif ou avec son accord.

## F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acompte sur dividendes

**Art. 20. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

### Art. 21. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

21.1 A la fin de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

21.2 Chaque année, cinq pour cent (5%) sont prélevés sur le bénéfice net pour la constitution d'une réserve jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et autant que le montant total de la réserve légale de la Société atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

21.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé accepte l'affectation.

21.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

21.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'allocation du solde des bénéfices annuels nets de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

21.6 Les distributions aux associés sont faites en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

### Art. 22. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et Primes assimilées.

22.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur base d'un état financier intermédiaire préparé par le conseil de gérance et montrant que des fonds disponibles pour la distribution. Le montant destiné à la distribution ne doit pas dépasser les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve légalement obligatoire ou que les présents statuts n'autorisent pas à être distribuées.

22.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et des présents statuts.

## G. Liquidation

### Art. 23. Liquidation.

23.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif de la Société.

23.2 Le surplus résultant de la réalisation des actifs et du paiement du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre des parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

## H. Disposition finale - Loi applicable

**Art. 24. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la Loi.

### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2012.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être versés pendant le premier exercice social de la Société.



### *Souscription et Paiement*

Le souscripteur unique a souscrit les parts sociales de la manière suivante:

BC Luxco 1, susvisée, a payé douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) afin de souscrire les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ EUR 1.200,-.

### *Résolutions de l'associé unique*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et agissant au lieu de l'assemblée générale des associés, a pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie à 9a, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-duché du Luxembourg.

2. Le nombre de membres du conseil de gérance est fixé à quatre (4).

3. Les personnes suivantes sont nommées gérant pour une durée indéterminée:

- Melissa Bethell, Managing Director, née le 15 septembre 1974 à Taipei (Taiwan), résidant professionnellement à Devonshire House, Mayfair Place, London W1J 8AJ,

- Devin O'Reilly, Principal, né le 5 mai 1974 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement à Devonshire House, Mayfair Place, London W1J 8AJ,

- Jay Corrigan, Chief Financial Officer, né le 15 décembre 1971 à Rhode Island, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement à John Hancock Tower, 200 Clarendon Street, Boston, MA 02116 (USA), et

- Ailbhe Jennings, Chartered Accountant, née le 27 mars 1963 à Dublin, Ireland, résident professionnellement 9a, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et année figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au représentant de la comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit représentant de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. WITTEK et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 octobre 2012. Relation: LAC/2012/51377. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 novembre 2012.

Référence de publication: 2012144932/506.

(120190904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2012.

---

### **Extreme Fitness Holding (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 116.982.

### EXTRAIT

En date du 15/10/2012, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Ivo Hemelraad, en tant que gérant B de la Société, est constatée avec effet au 4 octobre 2012.

- La démission de Wim Rits, en tant que gérant B de la Société, est constatée avec effet au 4 octobre 2012.

- Jacques de Patoul, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant B de la Société avec effet au 4 octobre 2012 et pour une durée indéterminée.

- Virginia Strelen, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouveau gérant B de la Société avec effet au 4 octobre 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15/10/2012.

Référence de publication: 2012135074/18.

(120178190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

**Alpha Debt Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 142.718.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille douze, le treize septembre.

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société à responsabilité limitée Imperial Investments S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg numéro B 143.554,

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son représentant susnommé, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société à responsabilité limitée Alpha Debt Investments S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg numéro B 142.718, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 septembre 2008, publié au Mémorial C numéro 2770 du 14 novembre 2008, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire prénommé, en date du 30 janvier 2009, publié au Mémorial C numéro 844 du 20 avril 2009.

II.- Que le capital social de la société Alpha Debt Investments S.à r.l., pré-désignée, s'élève actuellement à quatorze mille livres sterling (14.000,- GBP), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit livres sterling (28,- GBP) chacune.

III.- Que la comparante est l'associée unique de la prédite société Alpha Debt Investments S.à r.l.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société Alpha Debt Investments S.à r.l., qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société Alpha Debt Investments S.à r.l., faite par la comparante en tant que liquidateur, est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept cent cinquante Euros.

Le montant du capital social est évalué à 17.452,30 EUR.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

**Suit la version anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and twelve, on the thirteenth day of September.

Before us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

The private limited company Imperial Investments S.à r.l., having its registered office in L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg number B 143.554,

here represented by Mr. Alain THILL, employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, acting through its proxy-holder, declared and requested the notary to act:

I.- That the private limited liability company Alpha Debt Investments S.à r.l., with registered office at L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg number B 142.718, has been incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on September 4, 2008, published in the Mémorial C number 2770 of November 14, 2008, and whose articles of association have been modified by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary prenamed, on January 30, 2009, published in the Mémorial C number 844 of April 20, 2009.

II.- That the capital of the company Alpha Debt Investments S.à r.l., prenamed, presently amounts to fourteen thousand pound sterling (14,000.- GBP), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-eight pound sterling (28,- GBP) each.

III.- That the appearing party is the sole shareholder of the prenamed company Alpha Debt Investments S.à r.l.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company Alpha Debt Investments S.à r.l. which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the company Alpha Debt Investments S.à r.l., done by the appearing party as liquidator, is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent managers of the dissolved company for the performance of their assignment.

IX.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

#### Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately seven hundred and fifty Euro.

The amount of the share capital is valued at 17,452.30 EUR.

#### Statement

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 septembre 2012. Relation GRE/2012/3402. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 17 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134933/97.

(120178332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

#### **Fipop S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 109.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2012135131/11.

(120178294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Alsace-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4670 Differdange, 189, rue de Soleuvre.

R.C.S. Luxembourg B 84.185.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

L'an deux mille onze, le 24 février

A Differdange

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «ALSACE-LUX s.à r.l.» ayant son siège social à L - 4670 Differdange, 189, route de Soleuvre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B numéro 84 185, constituée suivant acte notarié daté du 28 octobre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en 1993, sous le numéro 588 et page 28183 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte reçu le 18 juillet 2001, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 15 janvier 2002, sous le numéro 76 et page 3630,

L'Assemblée est présidée par

Monsieur Claude MILTIADES, cuisinier, né à Kaiserslautern (Allemagne), le 14 décembre 1963, demeurant au 248, rue de Differdange, L-4438 Soleuvre.

Le Président désigne comme secrétaire

Madame Caroline FERNANDES ANTUNES, sans état particulier, née à Bouro (Santa Marta) Amares (Portugal), le 24 février 1970, demeurant au 248, rue de Differdange, L-4438 Soleuvre.

L'Assemblée décide comme scrutateur

Monsieur Jean-Paul DEFAY, comptable, né à Esch-sur-Alzette le 24 novembre 1957, demeurant au 82, rue Prince Jean à L - 4463 Soleuvre.

Les associés présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre de parts sociales possédées par chacun d'eux ont été portées sur une liste de présence, signée par les associés présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des associés représentés à la présente assemblée, signés «ne varietur» par les comparants.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du seul liquidateur
2. Décharge au liquidateur
3. Clôture de liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour la période légale.

4. Divers

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du seul liquidateur, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du liquidateur, après avoir été signé «ne varietur» par le comparants, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation de la société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au 248, rue de Differdange à L - 4438 Soleuvre, de même qu'y resteront consignés les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal,

Soleuvre.

Référence de publication: 2012134953/66.

(120178223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

**DTC Wealth Stream S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint-Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 172.030.

—  
STATUTS

L'an deux mille douze, le neuf octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Philippe LELONG, né le 5 juillet 1962, à Bourg-en-Bresse, demeurant Route Côtière, Cap Malheureux, Ile Maurice,

ici représenté par Mademoiselle Laure DELBECQ, employée privée, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg.

2. Madame Valérie BOISSONNET, épouse LELONG, né le 9 juin 1961, à Chamalières, demeurant Route Côtière, Cap Malheureux, Ile Maurice,

ici représentée par Mademoiselle Laure DELBECQ, employée privée, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêtés les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «DTC WEALTH STREAM S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

Elle peut également emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toutes autres manières, les vendre ou les échanger.

La société peut acquérir et vendre des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers, ou de droits immobiliers.

La société a également pour objet la détention, l'achat, la mise en valeur, l'exploitation et la vente de toutes propriétés intellectuelles luxembourgeoises et étrangères, certificats d'addition et brevets de perfectionnement, méthodes, procédés, inventions, marques de fabrique, franchises, moyens de fabrication et la concession de toutes licences totales ou partielles des dites propriétés intellectuelles.

En outre, elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TROIS MILLIONS DEUX CENT VINGT-SIX MILLE EUROS (EUR 3.226.000) représenté par TRENTE-DEUX MILLE DEUX CENT SOIXANTE (32.260) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

## **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément



par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B ou par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier mardi du mois de juin à 10.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2013.

##### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant été arrêtés, les comparants préqualifiés, déclarent souscrire les actions comme suit:

- Monsieur Philippe LELONG, prénommé: 16.130 actions.

- Madame Valérie BOISSONNET, épouse LELONG, prénommée: 16.130 actions.

Toutes les actions ont été entièrement libérées comme suit:

- partiellement par l'apport de 2.800.000 actions (DEUX MILLIONS HUIT CENT MILLE) représentant 100% du capital social de la société J.L.M.B., société par actions simplifiée de droit français, avec siège social à Résidence Eden Parc, 16, place Raphaël, F-34000 MONTPELLIER, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro B 489.532.069, évaluées à EUR 3.176.000,- (TROIS MILLIONS CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE EUROS), et
- partiellement par le versement en espèces d'un montant de EUR 50.000,- (CINQUANTE MILLE EUROS).

La preuve du paiement en numéraire est produite au notaire instrumentant par certificat bancaire et la preuve de la valorisation de l'apport en nature a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi par Grant Thornton Lux Audit S.A., réviseur d'entreprises, avec siège social à Luxembourg, en date du 27 juillet 2012 qui conclut comme suit:

«Conclusion: Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ledit rapport restera, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire, annexé aux présentes pour être enregistré avec elles.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par les articles 26, 26-3 et 26-5 et s'il y a lieu 26-1, paragraphe (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 3.000.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à cinq (5) et le nombre des commissaires aux comptes à un (1).
2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs de la société:

##### *Administrateurs de catégorie A:*

Monsieur Philippe LELONG, né le 5 juillet 1962, à Bourg-en-Bresse, demeurant à Route Côtière, Cap Malheureux, Ile Maurice,

Madame Valérie BOISSONNET, épouse LELONG, né le 9 juin 1961, à Chamalières, demeurant à Route Côtière, Cap Malheureux, Ile Maurice,

##### *Administrateurs de catégorie B:*

M. Frédéric MONCEAU, expert-comptable, né le 23 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

M. Karl LOUARN, expert-comptable, né le 7 avril 1971, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

M. Joeri STEEMAN, expert-comptable, né le 11 juin 1966 demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

Monsieur Frédéric MONCEAU est également nommé président du conseil d'administration.

3. A été nommé commissaire aux comptes de la société:

Monsieur Régis PIVA, employé privé, demeurant à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'assemblée générale des actionnaires de la société amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2017.

5. L'adresse de la société est établie au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. DELBECQ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 octobre 2012. Relation: LAC/2012/47755. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012135064/194.

(120178195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

**ACAC Lux Re I, Société Anonyme,  
(anc. Capgemini Reinsurance Company).**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 24.867.

In the year two thousand and twelve, on the tenth of September.

Before, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the public limited liability company "Capgemini Reinsurance Company" a société anonyme incorporated under Luxembourg law having its registered office in L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf

incorporated under the name "FERMENTA RE S.A." by a deed enacted by Me Jean-Paul HENCKS, notary, residing in Luxembourg on 3<sup>rd</sup> October 1986, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 336 dated 4 December 1986, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 24867, ("The Company"), by virtue of a power of attorney given on private seal in Luxembourg, on September 7<sup>th</sup>, 2012.

The meeting was opened at 11.30 a.m. and was presided by Mr. François BROUXEL, Lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, Bd. de la Pétrusse.

The Chairman appointed as secretary Mrs. Sophie VANDEVEN, Business Development Manager, residing professionally in L-2220 Luxembourg 534, rue de Neudorf.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Valérie COQUILLE, Legal Manager, residing professionally in L-2220 Luxembourg 534, rue de Neudorf.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. To acknowledge the resignation, with immediate effect, of Mr. Nicolas DUFOURCQ and Mr. Nicolas du PELOUX DE SAINT-ROMAIN as Directors of the Company.

2. To appoint Mr. Barry Samuel KARFUNKEL and Mr. Michael WEINER, with immediate effect, as new Directors of the Company.

3. To amend and replace the current corporate name of the Company by ACAC Lux Re I and to amend the first Article of

4. To change the denomination of the share capital of the company from Euro to United States Dollars and to amend Article 5 of the Articles of Incorporation.

5. To change the date of the annual general shareholders' meeting to the second Wednesday of May at 4:00 p.m. and to amend the first paragraph of Article 15 of the Articles of Incorporation.

6. Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

III) The attendance list shows that the whole capital of de Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions which were all adopted by unanimous vote.

*First resolution*

The sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation, with immediate effect of Mr. Nicolas DUFOURCQ and Mr. Nicolas du PELOUX DE SAINT-ROMAIN as Directors of the Company.

*Second resolution*

The sole Shareholder resolves to appoint with immediate effect, as new Directors of the Company for a duration of one year the following persons:

- Mr. Barry Samuel KARFUNKEL, residing professionally at 59 Maiden Lane, New York (NY 10038), United States of America, born on June 2<sup>nd</sup>, 1980 in New York, United States of America; and

- Mr. Michael WEINER, residing professionally at 59 Maiden Lane, New York (NY 10038), United States of America, born on September 25<sup>th</sup>, 1971, in New York, United States of America.

*Third resolution*

The Sole Shareholder amends and replaces the current corporate name of the Company by "ACAC Lux Re I" and amends consequently the first Articles of the Articles of Incorporation as follows:

" **Art. 1.** The Company will exist under the name of ACAC Lux Re I."

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the denomination of the share capital of the Company from Euro to United States Dollars and consequently to set the share capital of the Company to three million nine hundred seventy-one thousand and sixty-eight point twenty United States Dollars (USD 3,971,068.20) being the US equivalent of three million one hundred and twenty-five thousand three hundred and forty-eight euro eighty-one cent (EUR 3,125,348.81) pursuant to the exchange rate of EUR 1 is equal to USD 1.2706 set by the European Central Bank on September 7<sup>th</sup>, 2012 divided into ten thousand (10,000) shares without par value.

The sole Shareholder resolves to amend Article 5 of the Articles of Incorporation will henceforth have the following wording:

" **Art. 5.** The corporate capital of the company is set at three million nine hundred seventy-one thousand and sixty-eight point twenty United States Dollars (USD 3,971,068.20) divided into ten thousand (10,000) shares, without nominal value, fully paid up."

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the date of the annual general shareholders' meeting to the second Wednesday of May at 4:00 p.m. and to amend the first Paragraph of Article 15 of the Articles of Incorporation as follows:

" **Art. 15.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg, at the registered office of the company or such other place as may be specified in the notice of meeting, on the second Wednesday of May at 4:00p.m."

Nothing else being on the agenda the meeting was closed at 12.00 a.m.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at one thousand euros (EUR 1,000.-).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil douze, le dix septembre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme " Capgemini Reinsurance Company " une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf,

constituée suivant acte reçu par Me Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à Luxembourg, sous le nom de «FER-MENTA RE S.A.» en date du 3 octobre 1986, publié au Mémorial C numéro 336 du 4 décembre 1986, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 24867 (la «Société»), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, à Luxembourg, le 7 septembre 2012

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de M. François BROUXEL, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg 69, Bd. de la Pétrusse.

Le président nomme comme secrétaire Mme Sophie VANDEVEN, Business Development Manager, demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mme Valérie COQUILLE, Legal Manager, demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg 534, rue de Neudorf.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

1) L'agenda de la réunion est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. De prendre connaissance de la démission avec effet immédiat de Messieurs Nicolas DUFOURCQ et Nicolas du PELOUX DE SAINT-ROMAIN, administrateurs de la Société.

2. De nommer, avec effet immédiat, et pour une durée d'un an, Messieurs Barry Samuel KARFUNKEL et Michael WEINER comme nouveaux administrateurs de la Société.

3. De modifier et remplacer le nom actuel de la Société en ACAC Lux Re I et de modifier en conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société.

4. De convertir la devise du capital social de la Société de l'Euro au Dollars des Etats-Unis d'Amérique et de modifier l'article 5 des statuts de la Société.

5. Changer la date de l'assemblée générale annuelle pour le 2<sup>ème</sup> mercredi de mai à 16h00 et de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts de la Société.

6. Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

*Première résolution*

L'Associé Unique a pris connaissance de la démission, avec effet immédiat, Messieurs Nicolas DUFOURCQ et Nicolas du PELOUX DE SAINT-ROMAIN, administrateurs de la Société.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique nomme, avec effet immédiat, et pour une durée d'un an, comme nouveaux Administrateurs de la Société:

- Monsieur Barry Samuel KARFUNKEL, demeurant professionnellement 59 Maiden Lane, New York (NY 10038) né le 2 juin 1980 à New York, Etats-Unis d'Amérique.

- Michael WEINER, demeurant professionnellement 59 Maiden Lane, New York (NY 10038), né le 25 septembre 1971 à New York, Etats-Unis d'Amérique.

*Troisième résolution*

L'Associé Unique modifie le nom actuel de la Société et le remplace par «ACAC Lux Re I» et amende l'article premier des statuts comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . La société existe sous le nom de ACAC Lux Re I.»

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier la devise du capital social de la Société de l'Euro au Dollars des Etats-Unis d'Amérique et par conséquent de fixer le capital social de la Société à trois millions neuf cent soixante et onze mille soixante-huit virgule vingt Dollars des Etats-Unis d'Amérique (3.971.068,20 USD) cette somme étant l'équivalent de trois millions cent vingt-cinq mille trois cent quarante-huit euros quatre-vingt-un cents (3.125.348,81 EUR) selon le taux de change 1 EUR équivaut à USD 1.2706 fixé par la Banque Centrale Européenne le 7 septembre 2012, divisé en dix mille (10.000) actions sans valeur nominale.

Afin de refléter ce qui précède, l'Associé Unique décide modifier en conséquence l'article 5 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à trois millions neuf cent soixante et onze mille soixante-huit virgule vingt Dollars des Etats-Unis d'Amérique (3.971.068,20 USD) divisé en dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle pour le 2<sup>ème</sup> mercredi de mai à 16h00 et de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mercredi du mois de mai à 16h00.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 12.00 heures.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à mille euros (1.000,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. BROUXEL, S. VANDEVEN, V. COQUILLE, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 septembre 2012. Relation: LAC/2012/42333. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros)

Le Releveur (signé): C. FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

Luxembourg, le 26 septembre 2012.

Référence de publication: 2012135009/175.

(120178234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Chemin Stratégique S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 136.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012135041/13.

(120178355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**COTP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 119.306.

L'an deux mille douze, le quatre octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COTP S.A. (ci-après «la Société»), ayant son siège social au L8049 Strassen, 2, rue Marie Curie, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Senningerberg, en date du 13 septembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2055 du 3 novembre 2006, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu en date du 18 décembre 2007 par le notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 507 du 28 février 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Fallon LAMOUREUX, employée privée, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Magali WITWICKI, employée privée, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par la présidente, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.



II. Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présents ou représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Conversion de 4.000 actions de catégorie A en actions de catégorie B sans modification de la valeur nominale des actions;

2. Modification de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre millions d'euros (EUR 4.000.000,-), divisé en trente-six mille (36.000) actions de catégorie B d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et de quatre mille (4.000) actions de catégorie A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée décide de convertir quatre mille (4.000) actions de catégorie A des huit mille (8.000) actions de catégorie A existantes en actions de catégorie B sans modifier la valeur nominale des actions.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre millions d'euros (EUR 4.000.000,-), divisé en trente-six mille (36.000) actions de catégorie B d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et de quatre mille (4.000) actions de catégorie A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. LAMOUREUX, M. WITWICKI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2012. Relation: LAC/2012/47988. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Référence de publication: 2012135044/52.

(120178748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

**DBSAM Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 94.979.

Le bilan au 30 juin 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DBSAM FUNDS*

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012135057/13.

(120178090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

**DIF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 118.915.

Le siège de La Société est transféré du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg à partir du 15 octobre 2012.

Le gérant de La Société, Manacor (Luxembourg) S.A., est résigné au 15 octobre 2012.

DIF Management Luxembourg S.à r.l., avec son siège en 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, est nommé comme gérant unique de La Société à partir de 15 octobre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIF Luxembourg S.à r.l.

DIF Management Luxembourg S.à r.l.

Gérant

Référence de publication: 2012135060/17.

(120177956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

### **DK Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 140.671.

### DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le onze septembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- La société à responsabilité limitée COBRAL S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg numéro B 144.946, propriétaire de quatre cents (400) parts sociales de la Société;
- 2.- La société à responsabilité limitée M GROUPE SARL, établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg numéro B 110.691, propriétaire de quatre cents (400) parts sociales de la Société;
- 3.- Monsieur Stewart KAM CHEONG, réviseur d'entreprises, né à Port Louis (Ile Maurice), le 22 juillet 1962, demeurant à L-6137 Junglinster, 35, Val de l'Ernz, propriétaire de quatre cents (400) parts sociales de la Société;
- 4.- La société à responsabilité limitée HGS Holding S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg numéro B 144.473, propriétaire de quatre cents (400) parts sociales de la Société;
- 5.- Monsieur Chok Yin Lo KAM CHEONG, comptable, né à Port Louis (Ile Maurice), le 28 juillet 1964, demeurant à Beau Bassin, 173, Royal Road, (Ile Maurice), propriétaire de quatre cents (400) parts sociales de la Société;
- 6.- La société à responsabilité limitée de droit français PI Finances, établie et ayant son siège social à F-71880 Châtenoy-le-Royal, 1, rue des Varennes, Zone Verte (France), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Chalon-sur-Saône sous le numéro B 509 590 261, propriétaire de quatre cents (400) parts sociales de la Société.

Les six comparants sont ici représentés par Monsieur Alain THILL, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de six procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

I.- Que la société à responsabilité limitée DK Investments S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg numéro B 140.671 (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 juillet 2008, publié au Mémorial C numéro 2058 du 25 août 2008, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2009, publié au Mémorial C numéro 551 du 10 mars 2010.

II.- Que le capital social est fixé à soixante mille euros (60.000,- EUR) divisé en deux mille quatre cents (2.400) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

III.- Que les comparants sont les seuls et uniques associés de ladite Société.

IV.- Que l'activité de la Société ayant cessé et que les comparants, en tant qu'associés uniques, prononcent la dissolution anticipée de la prédite Société et sa mise en liquidation.

V.- Que les associés se désignent comme liquidateurs de la Société et requièrent dans cette fonction le notaire instrumentant d'acter qu'ils déclarent avoir réglé tout le passif de la Société dissoute, moyennant reprise par les associés de l'intégralité de l'actif et du passif, et avoir transféré tous les actifs au profit des associés aux droits des parties.

VI.- Que les comparants sont investis de tous les éléments actifs de la Société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

VII.- Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

VIII.- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins au siège social de la Société dissoute à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

131699

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de huit cents euros, sont à la charge de la Société.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 septembre 2012. Relation GRE/2012/3457. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 17 octobre 2012.

Référence de publication: 2012135061/60.

(120178309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

**Fontralux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6113 Junglinster, 9, rue des Cerises.

R.C.S. Luxembourg B 54.192.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille douze, le vingt-huit août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Robert EVERLING, gérant de sociétés, né à Luxembourg, le 5 janvier 1941, demeurant à L-6113 Junglinster, 9, rue des Cerises, et

2.- Monsieur Henri REINERTZ, gérant de sociétés, né à Diekirch, le 27 juillet 1943, demeurant à L-8281 Kehlen, 5, rue d'Olm.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

a.- Que la société à responsabilité limitée «Fontralux S.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-6113 Junglinster, 9, rue des Cerises, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 54.192, a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille HELLINCKX, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 7 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 275 du 6 juin 1996, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 383 du 25 mai 2001.

b.- Que le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR), représenté par cent (100) parts sociales.

c.- Que les comparants sont les seuls et uniques associés de ladite société.

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que les comparants, en tant qu'associés uniques, siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la société, prononcent la dissolution anticipée de la prédite société et sa mise en liquidation.

e.- Que les associés désignent comme liquidateur de la société Monsieur Robert EVERLING, préqualifié, mission qu'il accepte.

f.- Que le liquidateur requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute, moyennant reprise par les associés de l'intégralité de l'actif et du passif, et avoir transféré tous les actifs au profit des associés.

g.- Que les comparants sont investis de tous les éléments actifs de la société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

j.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins chez Monsieur Robert EVERLING, à L-6113 Junglinster, 9, rue des Cerises.

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Robert EVERLING, Henri REINERTZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 04 septembre 2012. Relation GRE/2012/3247. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2012135134/48.

(120178257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Douglas & Bix S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 73.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Référence de publication: 2012135063/10.

(120178252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Endurance Real Estate Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 105.344.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2012135069/10.

(120178275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Erste Luxemburger Forderungankaufgesellschaft AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2510 Luxembourg, 31, rue Schafsstrachen.

R.C.S. Luxembourg B 136.548.

*Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 12, Oktober 2012*

Danielle Delnoije ist mit Wirkung zum 1. September 2012 als Verwaltungsratsmitglied der Klasse B zurückgetreten.

Claudia Bottse, geboren am 10. Oktober 1964 in Paramaribo (Republic of Surinam), berufsansässig in 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, wird als Nachfolger von Danielle Delnoije zum vorläufigen Mitglied des Verwaltungsrates der Klasse B ernannt. Diese Kooptierung erfolgt mit Wirkung bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung, die eine Bestätigung der Bestellung vornehmen wird.

Luxemburg, den 16. Oktober 2012.

Beglaubigte Kopie

Für die Gesellschaft

Unterschriften

Référence de publication: 2012135072/17.

(120178133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**EK Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9780 Wintrange, 66B, rue de Lullange.

R.C.S. Luxembourg B 171.994.

*Extrait de résolution du conseil d'administration du 16 octobre 2012*

L'conseil d'administration décide de nommer, Monsieur Etienne KEYEN, directeur de sociétés, né le 26 septembre 1964 à Wareme (Belgique), demeurant à L-9711 Clervaux, 80A, Grand Rue, au poste d'administrateur délégué pour un mandat de 6 ans jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2018. La société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans le cadre de la gestion journalière. Pour toutes les autres opérations la société pourra être engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wincrange, le 16 octobre 2012.

EK Luxembourg S.A.

Administrateur

Référence de publication: 2012135078/17.

(120178240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

**Epsilon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4540 Differdange, 69, rue Dicks-Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 143.190.

L'an deux mil douze, le neuvième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Dimitri ANTOINE, consultant informatique, né le 21 février 1978 à Nice (France), demeurant à L-1231 Howald, 47, avenue Berchem,

ici représenté par Monsieur Fabien RIGHESCHI, chargé d'affaires, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 17 septembre 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

I. Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire soussigné d'acter qu'il est le seul et unique associé de la société "EPSILON S.A.", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-4540 Differdange, 69, rue Dicks-Lentz, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 143.190, constituée suivant un acte reçu par Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, suivant acte reçu le 12 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2970 du 16 décembre 2008, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, le 20 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1443 du 9 juin 2012 (la "Société").

II. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, toutes entièrement libérées et appartenant à l'associé unique pré-qualifié.

III. L'associé unique pré-qualifié représentant l'intégralité du capital social s'est réuni en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se considère comme dûment convoqué et a pris les résolutions suivantes, qu'il a demandé au notaire d'acter comme suit:

*Ordre du jour :*

1 Augmentation du capital social de la Société par incorporation de bénéfices non distribués à concurrence de soixante-neuf mille euros (EUR 69.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à cent mille euros (EUR 100.000,-), sans émission d'actions nouvelles mais par augmentation du pair comptable des actions existantes;

2 Fixation de la valeur nominale des actions à mille euros (EUR 1.000,-) par action;

3 Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions à adopter suite à cet ordre du jour;

4 Divers.

Après en avoir délibéré, le comparant a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de soixante-neuf mille euros (EUR 69.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à cent mille euros (EUR 100.000,-) par incorporation au capital social du montant de soixante-neuf mille euros (EUR 69.000,-) prélevé sur les bénéfices reportés, tels qu'ils ressortent du bilan approuvé au 31.12.2011, et non distribués à ce jour ainsi qu'il en a été justifié au notaire au moyen d'une déclaration de l'administrateur unique de la Société.

Une copie du bilan au 31.12.2011 ainsi que la déclaration de l'administrateur unique resteront annexés au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'associé unique décide de ne pas émettre de nouvelles actions mais d'augmenter la valeur nominale des actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de fixer la valeur nominale des actions à mille euros (EUR 1.000,-) par action.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société.

Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-), divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) par action, toutes les actions étant entièrement libérées.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: F. RIGHESCHI, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 11 octobre 2012. Relation: DIE/2012/11916. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

*Le Receveur (signé): THOLL.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 16 octobre 2012.

Référence de publication: 2012135099/71.

(120178026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**ESPERIA Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe.

R.C.S. Luxembourg B 166.905.

Les statuts coordonnés au 18/06/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 17/10/2012.

Me Cosita Delvaux

*Notaire*

Référence de publication: 2012135103/12.

(120178347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Fu Man Lou Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4230 Esch-sur-Alzette, 26, rue de Macon.

R.C.S. Luxembourg B 118.365.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signatures.

Référence de publication: 2012135139/10.

(120178220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Euro Ga.Ma. Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5240 Sandweiler, 16, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 64.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012135106/9.

(120178291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---



**Eurobank Private Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 24.724.

—  
*Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration de la Société du 28 septembre 2012.*

Le conseil d'administration a décidé de coopter Monsieur Fokion Karavias, demeurant professionnellement 8, Othonos Street, GR-105 57 Athènes, en qualité de membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra l'année 2014.

Eurobank Private Bank Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012135107/12.

(120178213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**European Development and Investments Partners, Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 151.705.

—  
Nous vous prions de bien vouloir noter la démission, en date du 20 septembre 2012 de son mandat de commissaire aux comptes:

- La société Revisora S.A., ayant son siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (RCS Luxembourg B 145.505).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

European Development and Investments Partners S.A.

Référence de publication: 2012135108/13.

(120178278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**EDP FUND, European Direct Property Fund, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 107.629.

—  
L'an deux mille douze, le quatre octobre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Magali WITWICKI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé gérant-commandité de la société European Direct Property Fund, en abrégé EDP Fund, une Société d'Investissement à Capital Fixe en la forme d'une Société en Commandite par Actions, ayant son siège à L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 avril 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 452 du 14 mai 2005, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 juin 2012, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2006 du 13 août 2012,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par une résolution de l'Associé gérant-commandité, prise en date du 14 septembre 2012;

une copie certifiée conforme de la déclaration, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la Société est fixé à CINQ CENT VINGT-NEUF MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-NEUF MILLE HUIT CENTS EUROS (EUR 529.469.800,-) divisé en:

- SIX CENT VINGT-SEPT VIRGULE CINQUANTE-SIX (627,56) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie I de Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;

- DOUZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-SEPT VIRGULE ZERO DEUX (12.377,02) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie R Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;

- DEUX MILLE HUIT CENT TRENTE-SIX VIRGULE SOIXANTE-QUINZE (2.836,75) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;
  - NEUF CENT TREIZE VIRGULE NEUF (913,9) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;
  - TROIS CENT SOIXANTE-DOUZE VIRGULE VINGT-CINQ (372,25) actions nouvelles du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Logistics Western and Central Europe;
  - HUIT CENT TRENTE-QUATRE (834) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie R Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Logistics Western and Central Europe;
  - CENT CINQUANTE-HUIT (158) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Logistics Western and Central Europe;
  - QUINZE MILLE TROIS CENT SIX VIRGULE CINQUANTE ET UN (15.306,51) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Dynamic Euroland, Catégorie I Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Dynamic Euroland;
  - DEUX CENT QUARANTE-HUIT (248) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Residential Western Europe, Catégorie R Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Residential Western Europe;
  - HUIT (8) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Residential Western Europe, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Residential Western Europe;
  - QUATRE CENT SOIXANTE-QUATRE (464) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Residential Western Europe, Catégorie I Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Residential Western Europe;
  - SEPT MILLE DEUX CENT NEUF (7.209) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Healthcare Europe, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Healthcare Europe.
  - ONZE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF VIRGULE SEIZE (11.499,16) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment European Direct Property Fund - SPF 1, Catégorie I classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme SPF 1.
  - QUATRE-VINGT-DOUZE VIRGULE QUATRE-VINGT-TROIS (92,83) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment European Direct Property Fund - SPF 1, Catégorie R classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme SPF 1.
- II.- Qu'aux termes de l'article six des statuts, le capital autorisé est fixé à DEUX MILLIARDS SIX CENT VINGT-CINQ MILLIONS D'EUROS (2.625.000.000,- EUR) et est affecté de la manière suivante:
- pour un montant de CINQ CENTS MILLIONS d'euros (500.000.000,- EUR) aux Actions Offices Western Europe «I» et «R» (qu'elles soient de capitalisation ou de distribution) répondant aux caractéristiques du compartiment European Direct Property Fund - Offices Western Europe tel que décrit dans le Prospectus;
  - pour un montant de CINQ CENTS MILLIONS d'euros (500.000.000,- EUR) aux Actions Offices Central Europe «I» et «R» (qu'elles soient de capitalisation ou de distribution) répondant aux caractéristiques du compartiment European Direct Property Fund - Offices Central Europe tel que décrit dans le Prospectus;
  - pour un montant de CINQ CENTS MILLIONS d'euros (500.000.000,- EUR) aux Actions Retail Western and Central Europe «I» et «R» (qu'elles soient de capitalisation ou de distribution) répondant aux caractéristiques du compartiment European Direct Property Fund - Retail Western and Central Europe tel que décrit dans le Prospectus;
  - pour un montant de CINQ CENTS MILLIONS d'euros (500.000.000,- EUR) aux Actions Logistics Western and Central Europe «I» et «R» (qu'elles soient de capitalisation ou de distribution) répondant aux caractéristiques du compartiment European Direct Property Fund -Logistics Western and Central Europe tel que décrit dans le Prospectus;
  - pour un montant de CINQ CENT MILLIONS d'euros (500.000.000,- EUR) aux Actions Defensive Residential Luxembourg «I» et «R» (qu'elles soient de capitalisation ou de distribution) répondant aux caractéristiques du compartiment European Direct Property Fund -Defensive Residential Luxembourg tel que décrit dans le Prospectus;»
  - pour un montant de CENT VINGT-CINQ MILLIONS d'euros (125.000.000,- EUR) aux Actions SPF 1 «I» et «R» (qu'elles soient de capitalisation ou de distribution) répondant aux caractéristiques du compartiment European Direct Property Fund - SPF 1 tel que décrit dans le Prospectus.

L'Associé gérant-commandité est autorisé et mandaté pour réaliser toute augmentation de capital, en totalité ou en partie, pendant une période renouvelée de cinq ans consécutivement à la décision de l'assemblée générale des actionnaires, étant entendu que cette période de cinq ans est renouvelable à partir de la date de publication de la décision de l'assemblée générale des actionnaires. L'Associé gérant-commandité peut décider d'émettre des actions représentant la

totalité ou une partie du capital autorisé et il peut accepter les souscriptions correspondant à ces actions. L'Associé gérant-commandité est par les présents Statuts autorisé et mandaté pour fixer pour chaque nouvelle émission un montant minimum de souscription. Chaque fois que l'Associé gérant-commandité aura fait acter une augmentation de capital, telle qu'autorisée, l'article 5 des Statuts de la Société sera adapté de manière à refléter le résultat de cette action. L'Associé gérant-commandité prendra ou autorisera une personne à prendre les mesures nécessaires afin de faire acter et publier cette modification conformément à la Loi. Le droit de souscription préférentiel tel que prévu par la Loi n'est accordé qu'aux Actionnaires déjà présents dans le Compartiment, possédant déjà des actions relevant des Catégories et Classes d'actions devant être émises, et non pas à l'ensemble des Actionnaires du Fonds. Ce droit de souscription préférentiel peut être supprimé par l'Associé gérant-commandité lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

III.- Que l'Associé gérant-commandité, en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article six des statuts, a réalisé en date du 14 septembre 2012, une tranche de l'augmentation de capital autorisé à concurrence de UN MILLION MILLE EUROS (EUR 1.001.000,-) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de CINQ CENT VINGT-NEUF MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-NEUF MILLE HUIT CENTS EUROS (EUR 529.469.800,-) à celui de CINQ CENT TRENTE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENTS EUROS (EUR 530.470.800,-) par la création et l'émission de:

- CENT (100) nouvelles actions du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Logistics Western and Central Europe;
- ZERO VIRGULE DIX (0,10) nouvelles actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;

IV.- Que l'Associé gérant-commandité, après avoir supprimé le droit préférentiel de souscription conformément à l'article 6 des statuts mentionné ci-avant, a accepté la souscription de la totalité des nouvelles actions comme suit:

- CENT (100) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie I Classe distribution, par Aviabel RE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
- ZERO VIRGULE DIX (0,10) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie R Classe distribution par BGL BNP PARIBAS, société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

V.- Que toutes les actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs pré-mentionnés et libérées intégralement comme suit:

- Les CENT (100) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie I Classe distribution, ont été libérées intégralement en numéraire par un versement sur un compte bancaire au nom de la société European Direct Property Fund effectué en date du 2 juillet 2012 par Aviabel RE S.A.
- Les ZERO VIRGULE DIX (0,10) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie R Classe distribution, ont été libérées intégralement en numéraire par un versement sur un compte bancaire au nom de la société European Direct Property Fund effectué en date du 2 juillet 2012 par BGL BNP PARIBAS,

de sorte que la somme de UN MILLION MILLE EUROS (EUR 1.001.000,-) additionnée d'une prime d'émission globale de CENT QUATORZE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET UN CENT (EUR 114.789,01) totalisant UN MILLION CENT QUINZE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET UN CENT (EUR 1.115.789,01) a été mise à la libre disposition de la société preuve en ayant été rapportée au notaire.

La prime d'émission globale de CENT QUATORZE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET UN CENT (EUR 114.789,01) est composée comme suit:

- MILLE CENT QUARANTE-CINQ EUROS ET SOIXANTE DIX-NEUF CENTS (EUR 1.145,79) par action sans désignation de valeur nominale du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Logistics Western and Central Europe;
- DEUX MILLE CENT EUROS ET NEUF CENTS (EUR 2.100,09) par action sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.**

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à CINQ CENT TRENTE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENTS EUROS (EUR 530.470.800,-) divisé en:

- SIX CENT VINGT-SEPT VIRGULE CINQUANTE-SIX (627,56) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie I de Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;

- DOUZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-SEPT VIRGULE ZERO DEUX (12.377,02) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie R Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;
- DEUX MILLE HUIT CENT TRENTE-SIX VIRGULE QUATRE-VINGT-CINQ (2.836,85) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;
- NEUF CENT TREIZE VIRGULE NEUF (913,9) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Offices Western Europe, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Offices Western Europe;
- QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE VIRGULE VINGT-CINQ (472,25) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Logistics Western and Central Europe;
- HUIT CENT TRENTE-QUATRE (834) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie R Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Logistics Western and Central Europe;
- CENT CINQUANTE-HUIT (158) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Logistics Western and Central Europe, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Logistics Western and Central Europe;
- QUINZE MILLE TROIS CENT SIX VIRGULE CINQUANTE ET UN (15.306,51) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Dynamic Euroland, Catégorie I Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Dynamic Euroland;
- DEUX CENT QUARANTE-HUIT (248) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Residential Western Europe, Catégorie R Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Residential Western Europe;
- HUIT (8) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Residential Western Europe, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Residential Western Europe;
- QUATRE CENT SOIXANTE-QUATRE (464) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Residential Western Europe, Catégorie I Classe capitalisation répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Residential Western Europe;
- SEPT MILLE DEUX CENT NEUF (7.209) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment Healthcare Europe, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme Healthcare Europe;
- ONZE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF VIRGULE SEIZE (11.499,16) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment European Direct Property Fund - SPF 1, Catégorie I Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme SPF 1.
- QUATRE-VINGT-DOUZE VIRGULE QUATRE-VINGT-TROIS (92,83) actions sans désignation de valeur nominale du compartiment European Direct Property Fund - SPF 1, Catégorie R Classe distribution répondant aux caractéristiques du compartiment désigné comme SPF 1.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 2.500,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. WITWICKI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2012. Relation: LAC/2012/47990. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Référence de publication: 2012135109/200.

(120178837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

#### **Exclusive Homes, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 57.047.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/10/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2012135111/12.

(120178080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Havana Club Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 45.633.

Dépôt complémentaire au dépôt enregistré et déposé le 16.10.2012, référence L120177298

Veuillez prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Madame Cachón Ruíz María Iluminada

Rue 200

Numéro: 1708, e/17 y 19

Code postal: Atabey Playa

Localité: La Habana

Pays: Cuba

Monsieur González Escalona Juan

Rue 200

Numéro: 1708, e/17 y 19

Code postal: Atabey Playa

Localité: La Habana

Pays: Cuba

Luxembourg, le 16 octobre 2012.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012135200/24.

(120178231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**First Data International Luxembourg VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 150.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

*Un Mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2012135119/13.

(120178233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**First Data International Luxembourg VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 151.024.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 Octobre 2012.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
*Un Mandataire*  
Signatures

Référence de publication: 2012135120/13.

(120178235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Fenjefflux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 144.686.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012135126/9.

(120178245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Fifof 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.000,00.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 124.970.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2012.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2012135127/13.

(120178102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Fifof 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 85.500,00.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 124.985.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2012.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2012135128/13.

(120178113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**GlobeOp Financial Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 74.304.

---

Monsieur Hans HUFSCHMID a démissionné de sa position d'administrateur de la Société avec effet au 9 août 2012,  
Monsieur Vernon BARBACK a démissionné de sa position d'administrateur de la Société avec effet au 10 août 2012 et  
Monsieur Martin VEILLEUX a démissionné de sa position d'administrateur de la Société avec effet au 17 août 2012.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est maintenant composé comme suit:

- Christophe MAILLARD en tant qu'administrateur;
- William Charles STONE en tant qu'administrateur;
- Patrick Jone PEDONTI en tant qu'administrateur;
- Normand Augustine BOULANGER en tant qu'administrateur; et
- David Nelson REID en tant qu'administrateur;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Le 17 octobre 2012.

Référence de publication: 2012135152/18.

(120178279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Finance BR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.500.000,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 146.618.

---

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/10/2012.

*Pour: FINANCE BR S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2012135130/16.

(120178156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**G&G Associates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 142.602.

---

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G&G Associates Sarl

Gioacchino GALIONE

Gérant

Référence de publication: 2012135142/12.

(120178172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**G-Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 94.993.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012135143/9.

(120178089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**G.T.S.I. S.A., Gestion en Techniques Spéciales International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 120.997.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2012135150/10.

(120178179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Gracewell Investment N°3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 160.439.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012135154/11.

(120178099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**GUS US Holdings SE, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.275.

Le bilan au 31 mars 2012 de la société de droit étranger GUS US Holdings SE, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2012.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012135192/12.

(120178019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Gracewell Properties (Fareham) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 159.764.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012135155/11.

(120178040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Gracewell Properties (Frome) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 159.723.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012135156/11.

(120178039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Imventa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 125.244.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2011*

*Unique résolution*

L'assemblée décide de révoquer le commissaire aux comptes actuel Sofinter Gestion S.à r.l., ayant son siège social à Munsbach.

Elle décide de nommer en son remplacement: Backoffice S.à r.l., ayant son siège social à L-3394 Roeser, 49, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 162955.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Référence de publication: 2012135216/16.

(120178033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Gracewell Properties Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 159.877.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012135157/11.

(120178158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Gogo Holding International S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 38.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012135169/10.

(120178079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**GSLP I Offshore A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.747.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 mai 2008,  
acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1473 du 13 juin 2008.

RECTIFICATIF

Suite au dépôt du 08 octobre 2010 n<sup>o</sup> L 100152871.04

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSLP I Offshore A S.à r.l.

Maxime Nino

Gérant A

Référence de publication: 2012135181/18.

(120178307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**GS Quadrat Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CHF 18.716,70.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 144.570.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 janvier 2009, acte publié  
au Mémorial C no 473

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GS Quadrat Holding S.à r.l.  
Marielle Stijger  
Gérant

Référence de publication: 2012135180/15.

(120178259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**G.T.S.A. S.A., Ground Technology and Security for Airports S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.  
R.C.S. Luxembourg B 122.568.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2012135178/10.

(120178015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Groupe A.O.H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1718 Luxembourg, 21-23, rue Haute.  
R.C.S. Luxembourg B 56.716.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012135179/10.

(120178124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**GSLP I Offshore A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 138.747.

---

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 mai 2008,  
acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1473 du 13 juin 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSLP I Offshore A S.à r.l.  
Maxime Nino  
Gérant A

Référence de publication: 2012135182/15.

(120178308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2012.

---

**Mathur, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 46.760.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 1<sup>er</sup> octobre 2012*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015, Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Thierry FLEMING, administrateur démissionnaire en date de ce jour.

Pour extrait conforme  
Luxembourg, 4 octobre 2012.

Référence de publication: 2012134598/14.

(120177718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2012.

---